



CONDUCTEUR(S) TELESIEGE (débrayable 2 places)

La Régie du Domaine Skiable de Gresse en Vercors, exploitant d'un domaine skiable avec 26 kms de pistes, 26 pistes, 1 télésiège, 9 télésis, 1 tapis roulant, 50 enneigeurs.

Situation géographique :

Domaine skiable de Gresse en Vercors 1250m/1750m à 40 minutes au sud de Grenoble.

Dans ce cadre, nous recrutons pour la saison d'hiver 2024/2025 un conducteur télésiège H/F

Missions générales :

Sous l'autorité du Directeur d'exploitation ou son Adjoint, vous serez responsable de l'exploitation d'une remontée mécanique dans le respect des réglementations et procédures existantes pour la satisfaction client.

- Accueillir, renseigner et informer la clientèle
- Contrôle des titres de transport
- Surveiller et assister la clientèle au départ de votre appareil pour en assurer sa sécurité
- Préparer et organiser votre poste de travail (dénégement, mise en place des équipements sécurité...)
- Renseigner les registres d'exploitation et effectuer les contrôles périodiques réglementaires
- Effectuer des opérations d'entretien basique.
- Informer et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements à votre supérieur
- Anticiper les problèmes
- Respecter et appliquer les procédures et la réglementation en vigueur
- Être responsable du rangement et du nettoyage des locaux et de leurs abords
- Intégrer, dans votre activité, les informations communiquées par votre hiérarchie

Profil :

- Faire preuve d'une écoute active
- Savoir travailler en autonomie et en équipe
- Savoir skier
- Avoir le sens de la relation client
- Savoir être réactif et vous adapter lors de situations exceptionnelles
- Savoir transmettre des informations

Type de contrat : CDD SAISONNIER– 35h/semaine

Salaire : selon Convention Collective du Domaine Skiable de France

Mutuelle proposée

CONTACT :

Candidature : CV + Lettre de motivation à envoyer à SERGENT CINDY, secrétariat

Par courrier : 1965 route du Grand Veymont 38650 GRESSE EN VERCORS

OU par mail : remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

Au plus tard le 30/11/2024